



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau

RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE
27 AVRIL 2017

Canada

Table des matières

I.	Description du projet.....	4
A.	Contexte.....	4
B.	Objectif du projet.....	5
II.	Processus de la consultation publique du 27 avril 2017.....	6
A.	Aperçu.....	6
a.	Objectif.....	6
b.	Date et heure.....	6
c.	Endroit.....	6
d.	Formule.....	6
B.	Processus et outils de consultation.....	6
a.	Présentation.....	6
b.	Période de questions.....	6
c.	Discussions.....	6
d.	Sondage.....	7
C.	Invitation et promotion.....	7
D.	Participants.....	7
a.	Collectivité.....	7
b.	Élus.....	7
c.	Médias.....	7
III.	Faits saillants de la consultation publique.....	8
IV.	Analyse des résultats du sondage et principaux commentaires reçus.....	8
A.	Analyse des résultats.....	9
Question 1.....		9
Question 2.....		10
Question 3.....		11
Question 4.....		12
Question 5.....		13
Question 6.....		14
Question 6 b.....		14
Question 7.....		15
Question 8.....		16
Question 9.....		17
Question 10.....		17

Question 11.....	18
Question 12.....	18
B. Principaux commentaires reçus	19
V. Intégration des résultats	21
VI. Prochaines étapes	21
VII. Annexe 1 – Sondage	22

I. Description du projet

A. Contexte

Depuis 2014, la Commission de la capitale nationale (CCN) a tenu cinq rondes de consultation auprès des groupes d'usagers dans le but d'élaborer des principes de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau.

- De juin à octobre 2014, la consultation ciblée avait pour objectifs de lancer la discussion et de présenter les problèmes liés à la gestion des sentiers.
- En avril 2015, la consultation ciblée a permis de discuter des habitats protégés et des options de collaboration.
- D'octobre à novembre 2015, la consultation ciblée portait sur les besoins particuliers des différents groupes d'usagers.
- En mars 2017, la consultation ciblée portait sur la proposition d'un réseau de sentiers renouvelé.
- Le 27 avril 2017 avait lieu la première consultation grand public sur la gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau.

Ce processus a permis :

- de sensibiliser les usagers au problème des sentiers non officiels;
- d'échanger sur les intérêts et les pratiques des usagers;
- d'évaluer la volonté de la collectivité de participer à la gestion du réseau de sentiers renouvelé.

Le réseau officiel comprend 200 kilomètres de sentiers de randonnée, de vélo de montagne, de raquette et de ski de fond. Au fil des ans, un vaste réseau de sentiers non officiels s'est développé parallèlement au réseau de sentiers officiels, ce qui a une incidence écologique importante sur les habitats fragiles du parc.

Les facteurs suivants contribuent à la croissance du réseau de sentiers non officiels :

- Il y a de nombreux points d'entrée au parc de la Gatineau. Plusieurs de ces points sont non officiels et se trouvent dans les quartiers avoisinants.
- Une partie des usagers (usagers fréquents et amateurs de plein air et de sports) créent des sentiers non officiels et les empruntent pour vivre une expérience différente sur des trajets et dans des pistes que le réseau de sentiers officiels n'offre pas.
- Le public éprouve un grand sentiment d'appartenance envers le parc et apprécie les avantages qu'il procure.

- Les gens qui créent des sentiers non officiels et les usagers qui les empruntent ne sont probablement pas conscients de leur incidence écologique.

Voici certaines conséquences de la création de sentiers non officiels :

- Le réseau de sentiers non officiels est maintenant aussi vaste, voire plus vaste, que le réseau de sentiers officiels.
- Les dommages causés à l'environnement dans les habitats fragiles (p. ex., à l'escarpement d'Eardley) menacent les espèces en péril et réduisent le nombre d'habitats de qualité du parc.
- Le réseau complexe de sentiers non officiels n'est pas indiqué sur les cartes officielles. Ces sentiers ne respectent pas les normes d'entretien ou de signalisation de l'industrie, ce qui pose un risque pour la santé et la sécurité des usagers.

B. Objectif du projet

L'objectif du projet de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau est d'offrir un réseau de sentiers qui propose une expérience diversifiée, répond aux besoins des usagers et permet la pratique de nouvelles activités. Cela doit se faire dans le respect des obligations légales de la CCN vis-à-vis des espèces en péril et de celles liées au mandat de conservation du parc. Il est donc nécessaire :

- de sensibiliser les usagers au problème des sentiers non officiels et aux effets néfastes de leur utilisation sur l'environnement (fragmentation des habitats, espèces légalement désignées et habitats fragiles);
- de travailler avec les groupes d'usagers pour trouver des solutions et les mettre en œuvre pour réduire l'incidence des sentiers non officiels;
- de sensibiliser les usagers au rôle d'intendant afin qu'ils fassent la promotion de l'utilisation responsable des sentiers;
- de modifier le réseau de sentiers pour offrir l'expérience que les usagers recherchent, tout en atténuant les effets sur l'environnement.

II. Processus de la consultation publique du 27 avril 2017

A. Aperçu

a. Objectifs

Présenter le projet de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau ainsi que la proposition d'un réseau de sentiers renouvelé qui tient compte de l'expérience que recherchent les usagers et des exigences environnementales que la CCN doit respecter; répondre aux questions et recueillir les commentaires des participants.

b. Date et heure

Jeudi 27 avril 2017
De 18 h à 20 h 30

c. Endroit

Labo d'urbanisme de la CCN, 40, rue Elgin, Ottawa (Ontario)

d. Formule

Présentation suivie d'une période de questions et d'une discussion.
Sondage en ligne

B. Processus et outils de consultation

a. Présentation

La présentation a permis de rappeler aux participants le processus de consultation et de mettre le projet en contexte. On a réitéré les objectifs du projet et fait le point sur la situation quant à la conservation du parc de la Gatineau et aux menaces à sa santé écologique. Enfin, on a présenté le projet de réseau de sentiers renouvelé ainsi que l'analyse ayant mené à sa proposition.

b. Période de questions

Après la présentation, les participants ont pris part à une période de questions d'environ 30 minutes.

La présentation et la période de questions étaient diffusées sur YouTube.

c. Discussions

Après la période de questions, les gestionnaires du projet ont rencontré les participants pour répondre plus précisément à certaines interrogations au sujet de la proposition de réseau de sentiers renouvelé. Des cartes du parc de la Gatineau ont été utilisées pour présenter le réseau de sentiers renouvelé et faciliter la discussion.

d. Sondage

Après la consultation, un sondage a été envoyé aux participants ainsi qu'aux personnes figurant sur les listes de distribution de la CCN au sujet du projet de gestion responsable des sentiers et de l'aménagement du réseau de sentiers proposé. Les gens ont pu répondre au sondage entre le 27 avril et le 15 mai 2017.

C. Invitation et promotion

Une invitation par courriel a été envoyée aux personnes figurant sur les listes de distribution d'Affaires publiques, lesquelles regroupent les intervenants suivants :

- les groupes d'usagers (skieurs, randonneurs, marcheurs, adeptes de l'escalade, du vélo, du vélo de montagne, de la randonnée équestre) et les groupes écologiques;
- les associations de résidants;
- des individus.

Des messages sur les médias sociaux (Facebook et Twitter) ont été diffusés et une annonce a paru dans les quotidiens *Le Droit* et *The Ottawa Citizen* le 19 avril 2017.

D. Participants

a. Collectivité

Plus de 110 personnes ont participé à la consultation publique tandis que 1 033 personnes ont répondu au sondage. En tout, 2 120 personnes ont regardé la présentation sur YouTube.

b. Élus

Caryl Green, mairesse de Chelsea

c. Médias

Radio-Canada
La Revue Info07

III. Faits saillants de la consultation publique

- Les participants à la consultation sont majoritairement d'accord avec les objectifs du projet de gestion responsable des sentiers et la proposition du réseau de sentiers modifié.
- Plusieurs ont salué le processus de consultation et l'ouverture de la CCN à chercher des solutions satisfaisantes pour combler le besoin récréatif tout en respectant son rôle d'intendante.
- Les participants sont d'avis que l'éducation et la sensibilisation des usagers des sentiers sont primordiales au succès du projet.
- Plusieurs souhaitent que les sentiers de vélo de montagne soient techniquement plus difficiles et à sens unique. On recommande de porter une attention particulière à la conception, à l'aménagement et à l'entretien des sentiers avec l'aide de spécialistes comme les membres de l'Association de vélo de montagne de l'Outaouais (AVMO).

IV. Analyse des résultats du sondage et principaux commentaires reçus

Le sondage a été affiché sur le site Web de la CCN entre le 27 avril et le 15 mai 2017.

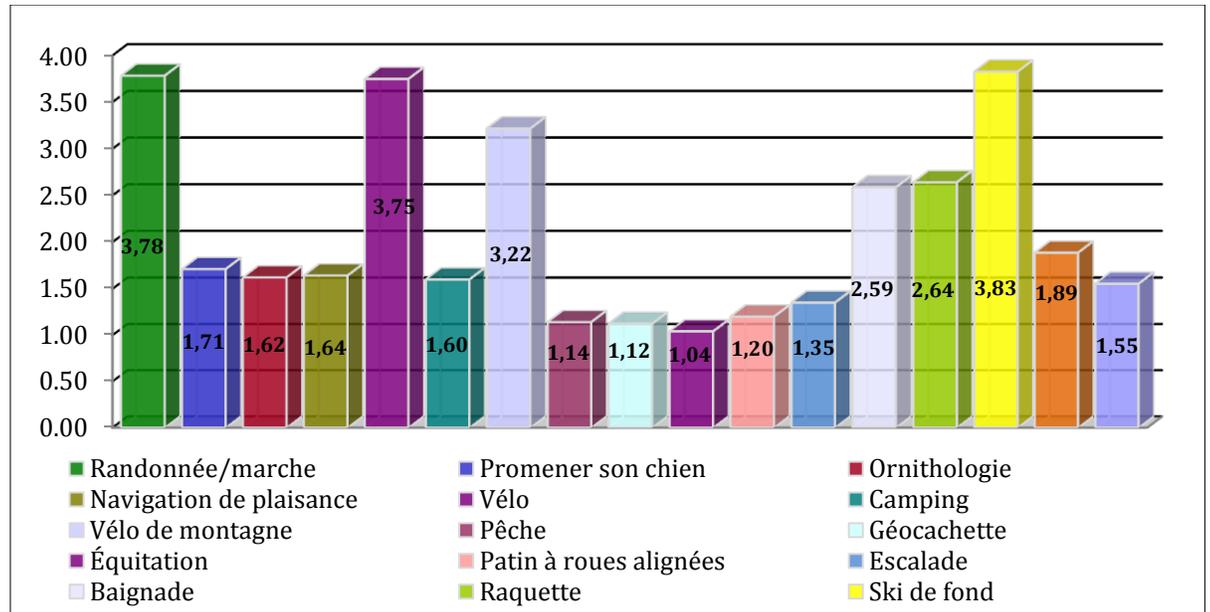
- Le sondage a été vu 1 900 fois.
- Le sondage a été commencé 1 319 fois.
- Le sondage a été rempli au complet 1 033 fois.

A. Analyse des résultats

Question 1

À quelle fréquence pratiquez-vous les activités suivantes dans le parc de la Gatineau? Certaines peuvent être pratiquées toute l'année, alors que d'autres ne peuvent l'être que durant une ou des saisons précises. Lorsque vous répondez, veuillez tenir compte du nombre de fois où vous pratiquez l'activité durant la ou les saisons où elle est offerte.

Résultats

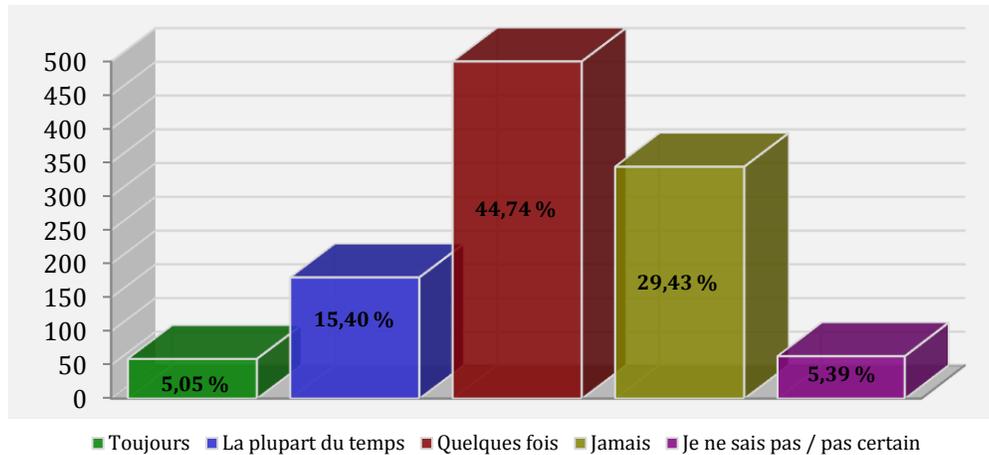


Les activités les plus populaires et les plus fréquemment pratiquées dans le parc de la Gatineau sont le ski de fond, la randonnée pédestre ou la marche, le vélo de route, le vélo de montagne, la raquette et la baignade. Ces activités sont pratiquées une fois par mois ou quelques fois par année jusqu'à plusieurs fois par semaine.

Question 2

Quand vous pratiquez vos activités, dans quelle mesure empruntez-vous les sentiers non officiels du parc de la Gatineau? Les sentiers non officiels sont les sentiers du parc qui n'ont pas été aménagés officiellement, qui n'ont pas de signalisation et qui ne sont pas entretenus par la CCN.

Résultats

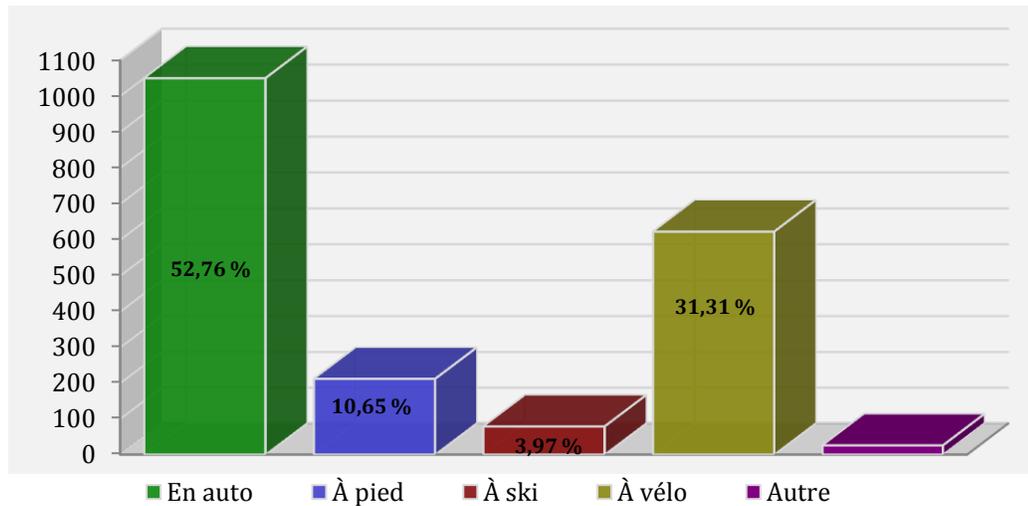


Près de 45 % des participants au sondage disent fréquenter les sentiers non officiels de temps en temps pour la pratique de leurs activités, tandis que 20 % affirment les emprunter la plupart du temps. Un peu plus de 29 % des répondants confirment ne jamais utiliser les sentiers non officiels.

Question 3

Par quel(s) moyen(s) vous rendez-vous au parc de la Gatineau pour pratiquer les activités mentionnées ci-dessus? Veuillez choisir tous ceux qui s'appliquent.

Résultats

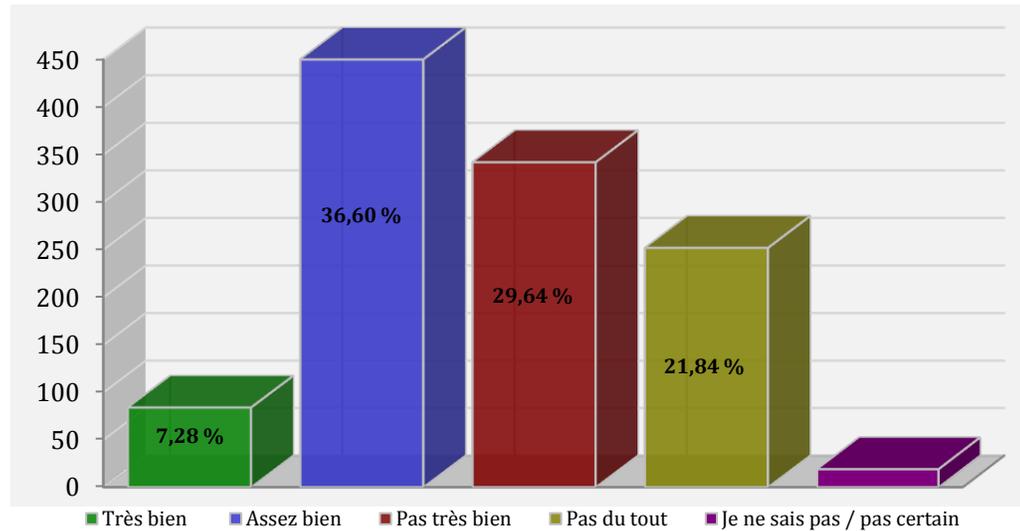


Près de 53 % des répondants confirment se rendre au parc en voiture dans le but de pratiquer leurs activités. Un peu plus de 31 % s'y rendent à vélo tandis que 11 % y vont à pied.

Question 4

À quel point connaissez-vous le projet que la CCN propose pour la gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau?

Résultats



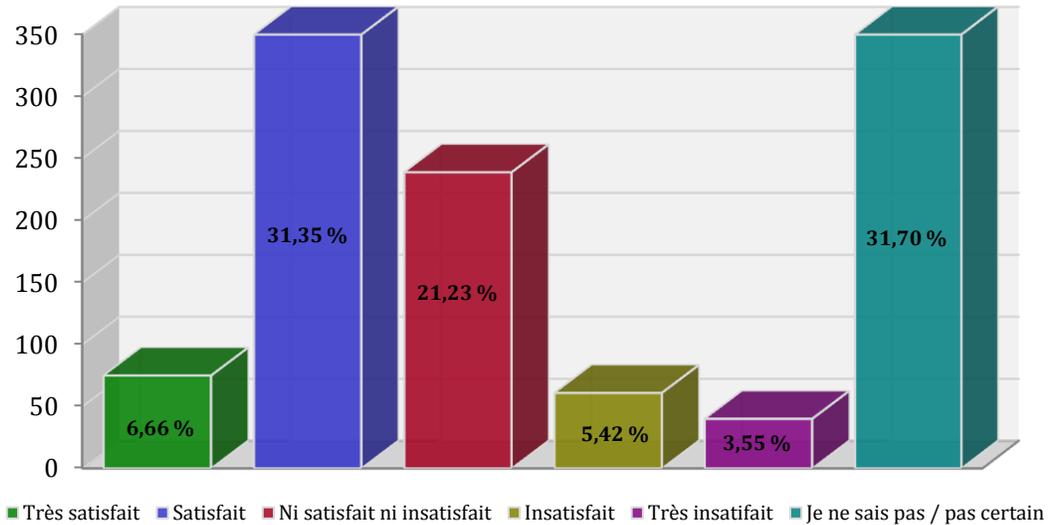
Un peu plus de 43 % des répondants disent connaître très bien ou assez bien le plan de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau. Plus de 50 % disent ne pas très bien connaître ou ne pas du tout connaître le plan proposé.

Il faut noter que la consultation du 27 avril 2017 était la première consultation grand public sur le plan de gestion des sentiers du parc de la Gatineau.

Question 5

Dans quelle mesure êtes-vous satisfait du projet de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau tel que le propose la CCN?

Résultats



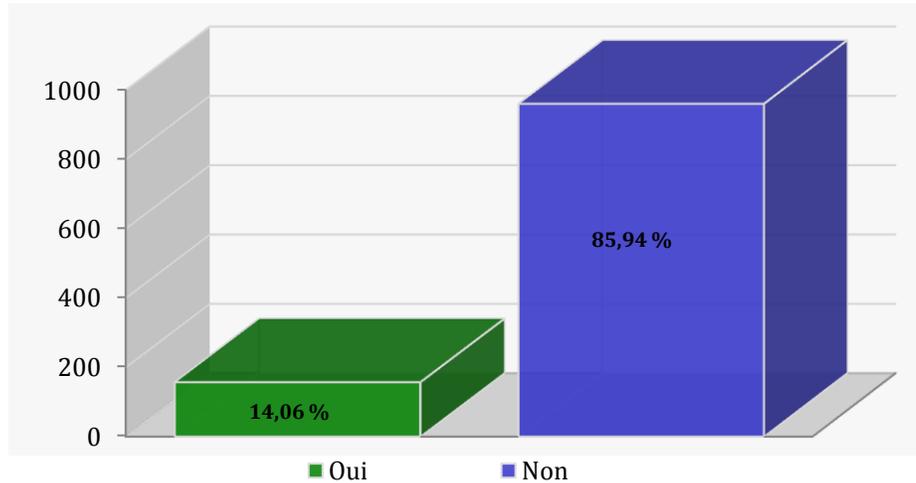
Quelque 38 % des répondants sont satisfaits ou très satisfaits du plan proposé, tandis qu'un peu plus de 21 % ne sont ni satisfaits ni insatisfaits. Près de 32 % disent ne pas savoir ou être incertains.

Il faut noter que la consultation du 27 avril 2017 était la première consultation grand public sur le plan de gestion des sentiers du parc de la Gatineau.

Question 6

Avez-vous participé à l'une des consultations?

Résultats

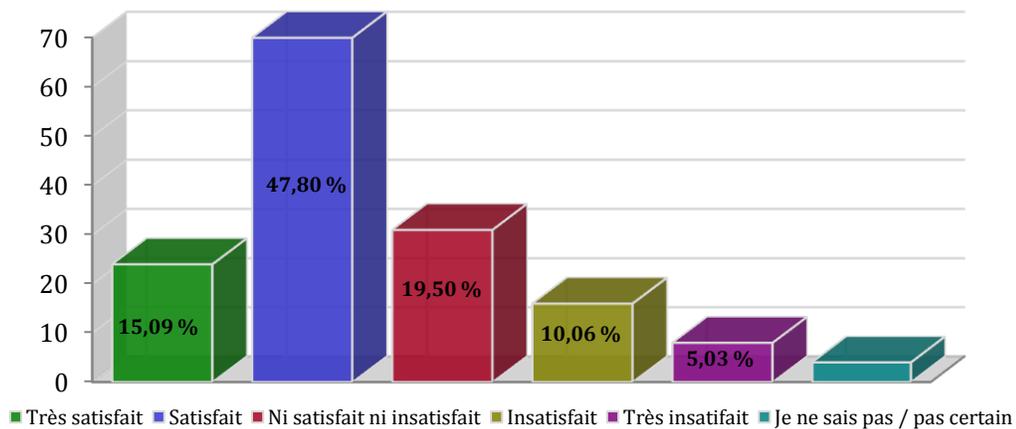


Plus de 80 % des répondants n'avaient jamais participé à une consultation sur le projet de gestion responsable des sentiers au parc de la Gatineau.

Question 6 b

Quel est votre taux de satisfaction par rapport aux consultations que la CCN a tenues avant d'élaborer ce plan?

Résultats



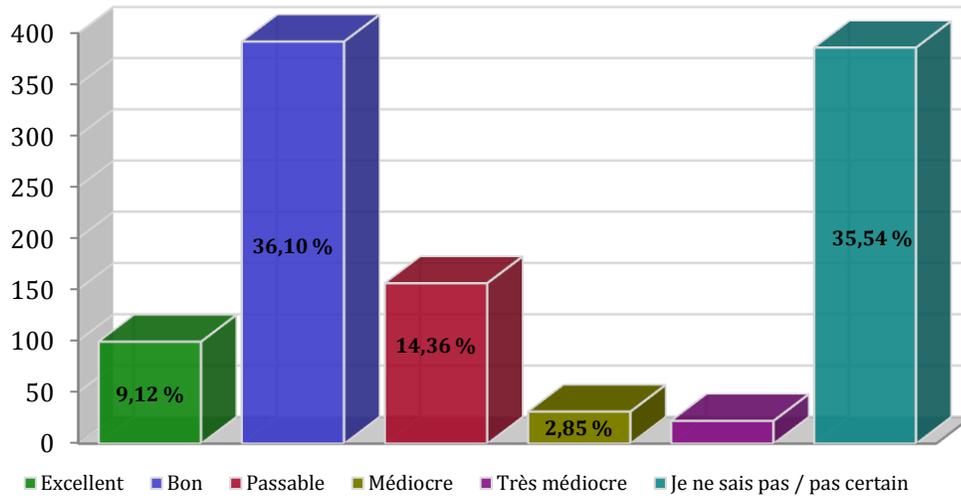
Plus de 62 % des répondants qui avaient déjà participé à l'une des consultations sur le projet de gestion responsable des sentiers se disent très satisfaits ou satisfaits des consultations publiques que la CCN a tenues avant d'élaborer ce plan.

Il faut noter que la consultation du 27 avril 2017 était la première consultation grand public sur le plan de gestion des sentiers du parc de la Gatineau.

Question 7

Quelle cote donneriez-vous au projet de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau concernant la réalisation du mandat de conservation du parc de protéger les écosystèmes naturels et les espèces en péril?

Résultats

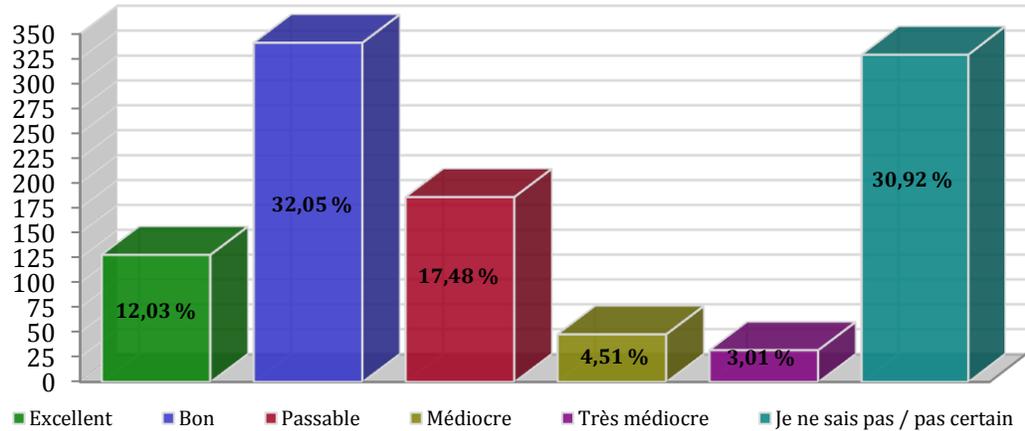


Plus de 45 % des répondants sont d'avis que le projet de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau respecte le mandat de conservation du parc de protéger les écosystèmes et les espèces en péril tandis que plus de 35 % ne savent pas ou ne sont pas certains.

Question 8

Quelle cote donneriez-vous au projet de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau concernant la qualité de l'offre d'expériences récréatives en plein air respectueuses de l'environnement naturel?

Résultats

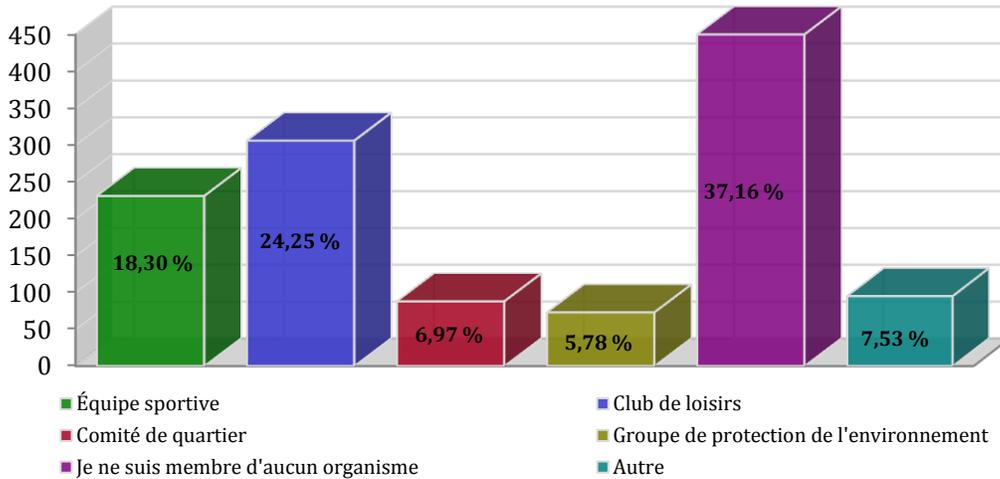


Plus de 44 % des répondants sont d'avis que le projet de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau est excellent ou bon en ce qui concerne l'offre d'expériences récréatives en plein air respectueuses de l'environnement naturel, tandis que plus de 30 % ne savent pas ou ne sont pas certains.

Question 9

Êtes-vous membre d'un ou de plusieurs des organismes suivants? Veuillez choisir tous ceux dont vous êtes membre.

Résultats



La majorité des répondants sont membres d'un ou de plusieurs organisations de sport, de loisirs, de protection de l'environnement ou d'une association communautaire, tandis que 37 % ne font partie d'aucune organisation.

Question 10

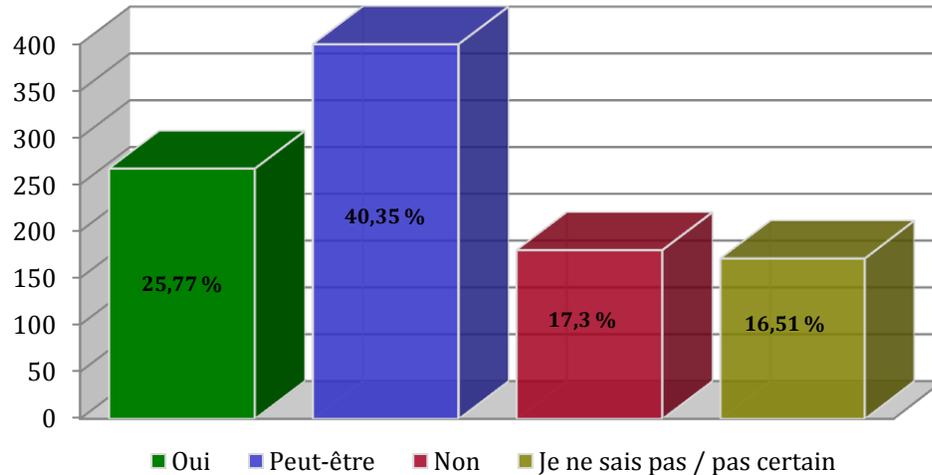
Avez-vous d'autres commentaires concernant la gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau?

Les réponses à cette question sont analysées dans la prochaine section du rapport intitulée « Principaux commentaires des répondants ».

Question 11

La CCN ne peut à elle seule mettre en œuvre le plan de gestion responsable des sentiers. Souhaiteriez-vous travailler avec la CCN pour mettre ce plan en œuvre?

Résultats

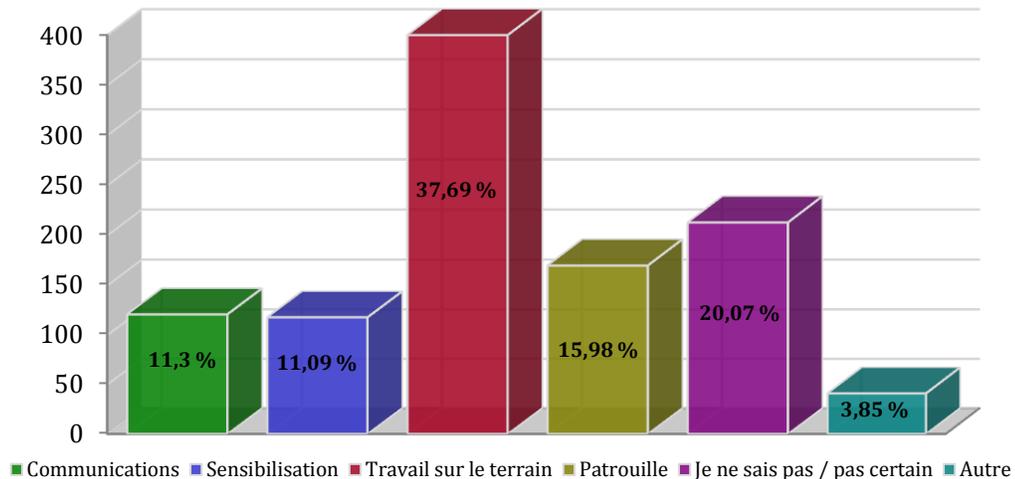


Les deux tiers des participants disent vouloir travailler avec la CCN pour mettre en œuvre le plan de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau.

Question 12

Dans quel(s) domaine(s) souhaiteriez-vous donner un coup de main? Veuillez choisir tous ceux qui s'appliquent.

Résultats



Plus de 37 % des répondants se disent intéressés par le travail sur le terrain. Suivent la patrouille des sentiers, les communications et la sensibilisation.

B. Principaux commentaires reçus

- Plusieurs sont d'avis qu'une meilleure sensibilisation et l'éducation des usagers contribueront au succès du projet de gestion responsable des sentiers du parc. Différents moyens sont proposés, dont ceux-ci : information sur le site Web de la CCN et dans les médias sociaux, signalisation, information au départ des sentiers sur les espèces en péril et les milieux sensibles à protéger ou les aires de conservation.
- Plusieurs suggèrent que la CCN s'associe à des organismes spécialisés en aménagement de sentiers de vélo de montagne (conception, construction et entretien), comme l'Association de vélo de montagne de l'Outaouais (AVMO) ou l'International Mountain Bike Association Canada (IMBA Canada), pour aménager des sentiers de vélo de montagne qui répondront aux besoins des adeptes de ce sport.
- Plusieurs exemples d'endroits où les sentiers sont aménagés de façon durable sont cités, dont ceux-ci : East Burke (Kingdom Trails), Adirondacks, Coaticook, aire de conservation South March à Kanata.
- Selon plusieurs, le réseau de sentiers non officiels s'est développé en partie parce que l'offre de service du parc de la Gatineau ne répond pas aux défis techniques que recherchent les adeptes du vélo de montagne.
- Certains prétendent que peu importe le nombre de sentiers qui seront fermés, les cyclistes de montagne continueront à aménager des sentiers non officiels.
- Les cartes du réseau de sentiers renouvelé devraient préciser quelles activités y seront permises.
- Il faut améliorer la signalisation des sentiers pour indiquer le niveau de difficulté et suivre les normes de Parcs Canada.
- Certains mentionnent l'importance de mettre en valeur les sentiers patrimoniaux pour faire connaître l'histoire du parc.
- Il faut limiter le nombre de personnes dans des secteurs donnés.
- Plusieurs sont favorables à la participation de bénévoles pour mettre en œuvre le projet de gestion responsable des sentiers (aménagement et entretien des sentiers, communications, etc.).
- L'information affichée sur le site Web de la CCN doit être plus accessible et complète. Mieux informer les usagers contribuera au respect des règles. L'information sur le projet de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau devrait être facilement accessible. Plusieurs auraient souhaité consulter ce type d'information avant de répondre au sondage.
- Certains veulent connaître les mesures d'atténuation qui seront mises en place.
- Plusieurs souhaitent qu'on augmente le nombre de sentiers de raquette et de randonnée d'hiver.
- Plusieurs souhaitent des sentiers où les chiens sont permis.

- Plusieurs réclament un lien entre le relais McKinstry et le secteur du lac Philippe (ancien sentier n° 10).
- Certains critiquent la publication des cartes du réseau de sentiers renouvelé sur le site Web de la CCN, soit parce que, selon eux, les cartes ne sont pas claires, et ce, volontairement, ou qu'elles n'auraient pas dû être diffusées publiquement.
- Les espèces végétales envahissantes sont une menace pour les écosystèmes du parc et leur gestion est importante pour la conservation des écosystèmes.
- Certains auraient aimé consulter des documents de référence sur le projet de gestion responsable des sentiers avant de répondre au sondage.

V. Intégration des résultats

On tiendra compte des commentaires recueillis, lesquels permettront d'ajuster le plan définitif lorsque cela sera possible. Cette dernière consultation publique avait pour but :

- de confirmer que la CCN avait bien compris les commentaires émis lors des consultations ayant mené au choix des sentiers composant le réseau renouvelé des sentiers du parc de la Gatineau;
- de présenter le projet et les enjeux au grand public;
- de connaître l'opinion des usagers sur le réseau proposé.

Il était primordial pour la CCN de travailler en étroite collaboration avec les intervenants afin d'améliorer l'expérience des usagers, de protéger davantage les habitats sensibles et d'assurer une saine gestion du réseau de sentiers renouvelé du parc de la Gatineau.

VI. Prochaines étapes

Le processus de consultation est maintenant terminé et le projet de gestion responsable des sentiers sera mis en œuvre au cours des trois à cinq prochaines années. Certains sentiers proposés doivent faire l'objet d'évaluations environnementales plus approfondies avant d'établir si l'on peut les aménager. La CCN mettra sur pied des groupes de travail bénévoles dans le but d'aménager les sentiers proposés de façon durable et de respecter ses obligations environnementales. L'ouverture et la remise à l'état naturel des sentiers se feront progressivement, selon le rythme de travail des groupes bénévoles et les budgets disponibles.

VII. Annexe 1 – Sondage

Sondage sur le projet de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau

Nous souhaitons obtenir vos commentaires à ce sujet. Les résultats du sondage nous aideront à mieux comprendre les habitudes de loisirs des visiteurs du parc de la Gatineau et à gérer les sentiers de façon à maintenir un bon équilibre entre la protection des écosystèmes et les usages récréatifs. Répondre au sondage vous prendra environ cinq minutes. Vous avez jusqu'au 15 mai 2017 pour le faire.

Q1. À quelle fréquence pratiquez-vous les activités suivantes dans le parc de la Gatineau? Certaines peuvent être pratiquées toute l'année, alors que d'autres ne peuvent l'être que durant une ou des saisons précises. Lorsque vous répondez, veuillez tenir compte du nombre de fois où vous pratiquez l'activité durant la ou les saisons où elle est offerte.

Activité	Jamais	Une fois par année	Une fois par mois ou quelques fois par année	Deux ou trois fois par mois	Une fois par semaine	Plusieurs fois par semaine	Chaque jour
a) Randonnée/marche							
b) Promener son chien							
c) Ornithologie							
d) Navigation de plaisance							
e) Vélo							
f) Camping							
g) Vélo de montagne							
h) Pêche							
i) Géocachette							
j) Équitation							
k) Patin à roues alignées							
l) Escalade							
m) Baignade							
n) Raquette							
o) Ski de fond							
p) Vélo d'hiver							
q) Autre (veuillez préciser)							

Q2. Quand vous pratiquez vos activités, dans quelle mesure empruntez-vous les sentiers non officiels du parc de la Gatineau? Les sentiers non officiels sont les sentiers du parc qui n'ont pas été aménagés officiellement, qui n'ont pas de signalisation et qui ne sont pas entretenus par la CCN.

- Toujours
- La plupart du temps
- Quelques fois
- Jamais
- Je ne sais pas / pas certain

Q3. Par quel(s) moyen(s) vous rendez-vous au parc de la Gatineau pour pratiquer les activités mentionnées ci-dessus? Veuillez choisir tous ceux qui s'appliquent.

- En auto
- À pied
- À ski
- À vélo
- Autre : _____

Q4. À quel point connaissez-vous le projet que la CCN propose pour la gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau?

- Très bien.....Continuer
- Assez bien.....Continuer
- Pas très bien...Continuer
- Pas du toutAller à la Q9
- Je ne sais pas / pas certainAller à la Q9

Q5. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait du projet de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau tel que le propose la CCN?

- Très satisfait
- Satisfait
- Ni satisfait ni insatisfait
- Insatisfait
- Très insatisfait
- Je ne sais pas / pas certain

Q6a. Avez-vous participé à l'une des consultations?

- Oui
- Non

Q6b. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait du processus de consultation pour l'élaboration de ce projet?

- Très satisfait
- Satisfait
- Ni satisfait ni insatisfait
- Insatisfait
- Très insatisfait
- Je ne sais pas / pas certain

Q7. Quelle cote donneriez-vous au projet de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau concernant la réalisation du mandat de conservation du parc de protéger les écosystèmes naturels et les espèces en péril?

- Excellent
- Bon
- Passable
- Médiocre
- Très médiocre
- Je ne sais pas / Je ne suis pas certain

Q8. Quelle cote donneriez-vous au projet de gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau concernant la qualité de l'offre d'expériences récréatives en plein air respectueuses de l'environnement naturel?

- Excellent
- Bon
- Passable
- Médiocre
- Très médiocre
- Je ne sais pas / Je ne suis pas certain

Q9. Êtes-vous membre d'un ou de plusieurs des organismes suivants? Veuillez choisir tous ceux dont vous êtes membre.

- Équipe sportive
- Club de loisirs
- Comité de quartier
- Groupe de protection de l'environnement
- Autre : _____
- Je ne suis membre d'aucun organisme.

Veillez donner le nom du ou des organismes en question (facultatif) : _____

Q10. Avez-vous d'autres commentaires concernant la gestion responsable des sentiers du parc de la Gatineau?

Q11a. La CCN ne peut à elle seule mettre en œuvre le projet de gestion responsable des sentiers. Souhaiteriez-vous travailler avec la CCN pour mettre ce projet en œuvre?

- Oui.....Continuer
- Peut-être.....Continuer
- Non.....Conclure le sondage
- Je ne sais pas / pas certainConclure le sondage

Q11b. Dans quel(s) domaine(s) souhaiteriez-vous donner un coup de main? Veuillez choisir tous ceux qui s'appliquent.

- Communications
- Sensibilisation
- Travail sur le terrain
- Patrouille
- Autre : _____
- Je ne sais pas / pas certain

Merci beaucoup d'avoir participé à ce sondage.